

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 31.07.2026
Visible par le public jusqu'au: 31.07.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023217

Entité de publication



Commune de Nendaz, Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz

Demande d'autorisation de construire - Remplacement de la chaudière à mazout par une PAC extérieure, Nendaz

Titre du projet de construction

Remplacement de la chaudière à mazout par une PAC extérieure

Numéro pour consultation eConstruction

f7d3e9af

Requérant(e)

Edouard Macari

Requérant(e)

Natalia Macari

Auteur(e) de plans

Naoual Abarki

Auteur(e) de plans - Entreprise

Ciel Swiss Energy Sàrl

Parcelle

1940 du plan 21 MC au lieu-dit Courtarèye/Haute-Nendaz

Coordonnées

2'589'151 1'115'188

Propriétaire

Edouard Macari

Propriétaire

Natalia Macari

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H80 centre villageois et H30

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h).

Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO).

L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 LC et suivants concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 31.08.2026